

(Varsovie, 1826). Bernatowicz manquait de puissance et de génie créateur.

BERNATZ (Martin), peintre allemand, né à Spire en 1802. Fils d'un maçon, il commença par être ramoneur, puis s'adonna à l'étude du dessin, se rendit à Vienne, et apprit la peinture à l'académie des arts de cette ville. M. Bernatz s'est acquis de la réputation comme peintre d'architecture et d'intérieurs. On cite, parmi ses œuvres capitales : le *Corridor voûté de l'ancienne église de Maulbronn*.

BERNAU, ville de Prusse, prov. de Brandebourg, régence de Potsdam, à 22 kil. N. de Berlin ; 4,137 hab. Fabriques de soieries, toiles, étoffes de coton, brasseries.

BERNAUDOIR s. m. (ber-nô-doir). Techn. Grand panier d'osier dans lequel les bonnetiers recueillent les brins de laine qui tombent pendant qu'on la bat sur la claie.

BERNAUER (Agnès), femme allemande du xve siècle, célèbre par sa beauté et sa mort tragique. Son histoire, quoique très-véridique, est devenue légendaire de l'autre côté du Rhin, comme chez nous celle de Geneviève de Brabant ou de Griseldis. Agnès Bernauer était la fille d'un modeste barbier, bourgeois de la ville d'Augsbourg. Sa beauté était si éclatante, qu'elle fit impression sur le duc Albert de Bavière, fils du prince régnant, dans un tournoi que les familles patriciennes d'Augsbourg avaient donné en son honneur. La passion du jeune prince devint si violente, que, pour vaincre la résistance d'Agnès, qui refusait d'être sa maîtresse, il ne trouva d'autre moyen que de l'épouser en secret. Tant qu'il put cacher ses amours dans son château de Frohbourg, tout alla bien pour les jeunes époux ; mais vint un jour où son père voulut le marier à Anne, fille du duc de Brunswick ; alors, le secret ne fut plus possible, il fallut tout avouer au duc de Bavière, qui refusa de reconnaître ce mariage, et recourut à tous les moyens pour amener son fils à renoncer à une union aussi indigne de sa naissance. Un jour qu'un tournoi brillant avait lieu à Ratisbonne, au moment où le jeune duc Albert s'y présentait, il se vit refuser l'entrée du camp, et comme il demandait la raison d'une exclusion si imprévue, on lui répondit que les lois de la chevalerie interdisaient les tournois à ceux qui vivaient en luxure avec une fille. Albert, outragé dans son amour et dans son orgueil, jura qu'Agnès était sa femme légitime ; mais on refusa de le croire, et il dut se retirer sans pouvoir pénétrer dans l'enceinte où se trouvaient les chevaliers. Un pareil affront, subi aux yeux de tous, n'était pas fait pour calmer sa passion ; dès le lendemain même, il déclara publiquement son mariage avec Agnès, la fit reconnaître duchesse de Bavière, et lui assigna pour demeure le château de Straubing, sur le Danube. Le duc de Bavière dissimula son ressentiment, se promettant de le satisfaire dès que l'occasion s'en présenterait. Un jour qu'Albert était absent, il fit saisir Agnès dans son château et la fit comparaître devant une commission instituée pour la juger. Il l'accusa de magie ; c'était la dévotion d'avance à la mort, à une époque où ce prétendu crime était en abomination à tous. En effet, Agnès fut condamnée comme ayant usé de sortilèges pour se faire aimer du prince. On lui lia les mains et on la précipita dans le Danube (1435). Le désespoir et l'indignation d'Albert ne connurent plus de bornes ; il prit les armes contre son père et resta longtemps l'allié de ses ennemis ; à la fin, l'empereur Sigismond réconcilia le père et le fils, et ce dernier épousa même cette princesse de Brunswick, première et innocente cause de tous ses malheurs. On éleva une chapelle sur la tombe d'Agnès, et la poésie et la légende se chargèrent de perpétuer le souvenir de sa beauté et de ses malheurs.

BERNAVILLE, bourg de France (Somme), arrond. et à 14 kil. S.-O. de Doullens, ch.-l. de cant. ; 1,115 hab.

BERNAY (Bernacum), ville de France (Eure), ch.-l. d'arrond. et de cant., à 40 kil. N.-O. d'Evreux, à 152 kil. N.-O. de Paris ; pop. aggl. 5,778 hab. — pop. tot. 7,566 hab. L'arrond. a 6 cant., 124 comm. et 74,081 hab. Sous-préfecture, tribunaux de 1re instance et de commerce, collège communal ; importantes manufactures de draps, fabriques de serges, flanelles, rubans de fil de coton, filatures de laine et de coton, teintureries, tanneries ; commerce de grains, draps, cidre, papiers, cuirs, toiles, bestiaux et chevaux.

Cette petite ville, agréablement située sur la rive gauche de la Charentonne, qui sépare le Lieuvin du pays d'Ouche, renferme plusieurs édifices religieux assez remarquables, entre autres l'église paroissiale de Sainte-Croix, qui remonte au xve siècle : son plan comprend une nef avec bas côtés, des transepts et un chœur avec rudiments de collatéraux. Le clocher, orné de fines sculptures, était surmonté primitivement d'une élégante flèche à jour qu'un ouragan renversa en 1687. Cette église s'est enrichie de plusieurs autels et ornements provenant de la riche abbaye du Bec-Hellouin, notamment d'un maître-autel entouré, en forme d'hémicycle, par huit grandes colonnes monolithes de marbre rouge ; le tabernacle supporte un bas-relief représentant l'enfant Jésus dans sa crèche et attribué au Puget. Une importante abbaye de bénédictins fut fondée dans cette ville, en 1013,

par Judith de Bretagne, femme de Richard II, duc de Normandie. Ce monastère, devenu congrégation de Saint-Maur en 1628, a été supprimé par la Révolution. L'église abbatiale, transformée en halle et indignement mutilée, a néanmoins conservé sa magnifique nef romane et ses voûtes en coupole, type fort rare, surtout dans le nord de la France. L'hôtel de ville, la sous-préfecture, les tribunaux et les prisons occupent les vastes bâtiments conventuels : l'ancien réfectoire, devenu la grande salle du tribunal, a de belles voûtes gothiques qui ont été restaurées au xviii siècle. On voit encore à Bernay l'église Notre-Dame de la Couture, pittoresquement située sur le penchant d'un coteau, avec de belles verrières du xve siècle et de la Renaissance.

L'origine de Bernay est antérieure au xie siècle ; vers l'an 1018, quand la duchesse Judith de Bretagne, épouse de Richard II, fonda l'abbaye de bénédictins dont on voit encore une partie des bâtiments, Bernay avait déjà un marché et plusieurs foires annuelles ; ses étoffes sont mentionnées dans le xiii siècle. C'était alors une ville forte où saint Louis tint ses assises de justice en 1231.

Bernay, ainsi que plusieurs autres villes de la Normandie, eut beaucoup à souffrir des malheurs de la guerre. Duguesclin s'en empara en 1378 et en chassa les troupes anglo-navaises de Charles le Mauvais. Les Anglais en devinrent maîtres à leur tour en 1417 ; ils en furent expulsés une première fois en 1422, et définitivement en 1449. Pris et saccagé par les calvinistes en 1563, Bernay devint, en 1589, le quartier général des paysans appelés Gauthiers.

BERNAY (Louis-Camille), auteur dramatique, né à La Malmaison en 1813, mort à Paris en 1842, était fils d'un maître d'hôtel des impératrices Joséphine et Marie-Louise. Sa vocation pour le théâtre se manifesta de bonne heure : il avait organisé, dans sa pension, un théâtre dont il avait lui-même formé la troupe, et sur lequel il figurait à la fois comme auteur et comme acteur. Après s'être successivement occupé de peinture et de gravure, il entra dans une étude d'avoué, et aborda ensuite la littérature de l'époque. Il composa un drame intitulé *Le Roi s'ennuie*, puis un roman : *Sous les toits*, qu'il publia en 1833, et enfin de pâles imitations des *Orientales* et des *Iambes* et une *Ode sur le Christ*. Vinrent ensuite deux drames en cinq actes chacun, *Dante et Irène*, ou *l'imitation de Shakespeare* était manifeste ; *l'Héritage du mal*, autre drame, qui ne devait être représenté à l'Odéon qu'après sa mort ; le *Ménestrel*, comédie où l'on remarquait une certaine verve. Le 24 février, drame imité du chef-d'œuvre de Werner, etc. Cependant, de nombreuses déceptions venaient décourager le jeune poète. « Vers les premiers jours du mois de juin 1842, dit M. Trianon, auteur d'une notice sur cet écrivain arraché trop tôt aux muses, un de ses amis l'avait quitté fort tard, Bernay se sentit plus mal à l'aise que de coutume ; cependant il parvint à s'endormir. Il eut alors un songe étrange : il lui sembla que sa grand-mère, morte depuis quelques jours, montait sur la couche où il était étendu, et le saisissant par les deux mains, s'efforçait de l'en arracher. Bernay se réveilla en sursaut avec un cri d'effroi... En ce moment, des douleurs assez vives se font sentir dans la région des entrailles ; pour les calmer, Bernay verse des gouttes de laudanum sur son cataplasme. Le feu intérieur augmente. Nouvelle tentative pour l'apaiser. L'inflammation s'accroît. « Je suis incendié ! » s'écrie le pauvre jeune homme, et il attend avec une affreuse anxiété les premières lueurs du jour. Enfin elles paraissent. Il se lève en trébuchant, ouvre sa fenêtre, et se verse de l'eau froide sur le corps ; c'était de l'huile sur le feu. Alors, tournant les yeux vers l'aube et prêtant l'oreille aux chants matinaux des oiseaux, il s'écrie : « Chantez, chantez, petits oiseaux ! moi, je ne chanterai plus. » Cependant, ses douleurs devenaient intolérables. Il se traîne hors de sa chambre, éproue le reste de sa force à descendre l'escalier, arrive sur le palier du concierge, et y tombe en criant : « De l'eau, de l'eau, je brûle ! » Le concierge l'aide à remonter dans sa chambre. Les parents, avertis de ce qui se passe, envoient chercher le médecin, et on transporte Camille dans l'appartement de sa mère. Il expira le lendemain.

Le temps a manqué à ce jeune émule d'Alfred de Musset et d'Henri Murger, et pourtant, le sillon à moitié creusé laisse des traces honorables et dignes d'un véritable poète. « Ce qui distinguait Bernay, dit un critique, c'était une verve poétique fort élevée, une distinction très-rare, une délicatesse vraie de sentiment, et un grand bonheur de mots dans le dialogue. En outre, il avait le mérite de ne pas se monter sur les échasses d'une insoutenable affectation, et de chercher dans un travail sérieux une réputation solide, honorable, au lieu de se faire facilement avec le métier une médiocrité fructueuse. Les œuvres dramatiques de Camille Bernay (suivies de poésies diverses et de fragments de prose, et précédées d'une excellente notice biographique par M. Trianon) ont été publiées par Jules Belin (Paris, 1843, in-8°). Voici, outre les œuvres citées plus haut, la liste des productions du jeune poète : *Poésies diverses* ; le *Salut*, poésie ; *l'Épître sur l'Âme*, poème ; le *Prologue* de 1793, fragments poétiques ; *Coup d'œil sur l'époque*, fragments poétiques (1835) ; *Impuissance*, poésie ; deux

satires en prose, dont l'une, intitulée : *les Pièces d'argent*, parut dans le *Charivari* ; *Certains vieux célibataires*, étude de mœurs en prose ; le *Masque*, roman en prose ; *Bel oiseau qui passe* ; *A ma sœur* ; *Marasme* ; *Hier, je fus heureux* ; *Ma voisine* ; *Egoïste et myope*, poésies ; *Deux satires* ; *Vers à Mlle Mars* le jour de sa retraite ; *Triade*, poésie satirique, pleine de verve et d'humour ; le *Complot monstre*, vaudeville ; les *Comtes de Lanark*, drame en vers ; *Diogène à trente ans* ou les *Ingrats*, comédie en vers ; un *Dîner chez Barras* ou la *Soirée des Dupes*, comédie en un acte et en vers ; *l'Homme d'affaires*, comédie en prose ; *Chlotaire Ier*, tragédie en cinq actes et en vers ; *Gaston de Chanterac*, comédie en vers ; le *Pseudonyme*, comédie en un acte et en vers ; *D'Aubigné*, comédie en vers ; les *Étudiants de Bologne*, drame, etc., etc. La plupart de ces pièces n'ont été ni représentées ni imprimées ; plusieurs même sont restées inachevées en manuscrit ; mais le *Grand Dictionnaire* devait une mention à ce jeune écrivain qui était appelé à devenir un auteur de verve et de talent.

BERNAY (Alexandre de), poète du xiii siècle. V. ALEXANDRE DE BERNAY.

BERNAYEN, YENNE adj. et s. (bèr-nè-iaïn, iè-ne — rad. Bernay). Habitant de Bernay ; qui appartient à Bernay ou à ses habitants.

BERNBURG (Bernburgum), ville d'Allemagne, capitale du duché d'Anhalt-Bernbourg, à 35 kil. S. de Magdebourg, sur les deux rives de la Saale ; dominée par le château ducal ; 7,000 hab. Siège des différentes administrations du duché ; industrie, commerce et navigation actifs ; fonderies, sucre de betteraves, tabacs, poteries ; embranchement du chemin de fer de Leipzig à Magdebourg. Le château, qui date des xve et xviii siècles, sert de résidence au prince héréditaire et contient une collection de portraits de famille ; la partie la plus ancienne est la tour appelée *Eulenspiegel*, qui a 40 m. de haut. La principauté d'Anhalt fut divisée en trois parties, en 1251, par les trois fils de Henri, petit-fils d'Albert l'Ours. Le pays de Bernbourg fut dévolu à Bernard, second des fils de Henri, et dont la descendance s'éteignit en 1468. Les domaines des trois maisons furent de nouveau réunis, sous le prince Joachim-Ernest, qui mourut en 1586, laissant cinq fils, dont le second, Christian, obtint la principauté de Bernbourg. La descendance de celui-ci s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et a obtenu, en 1806, le titre de duc. V. ANHALT.

BERNCASTEL, ville de Prusse, dans la prov. du Rhin ; régence et à 31 kil. N.-E. de Trèves, sur la rive droite de la Moselle ; 2,300 hab. Aux environs : récolte de vins, mines de cuivre et de plomb ; ruines d'un ancien château du xiii siècle.

BERND (Christian-Samuel-Théodore), linguiste et écrivain héréditaire allemand, né en 1775. Après avoir été nommé bibliothécaire à Bonn, il fut chargé, en 1822, de professer la science héréditaire dans la même ville. Parmi ses nombreux ouvrages, écrits en allemand, nous citerons : *La langue allemande dans le grand-duché de Posen* (1820) ; la *Parenté des langues allemande et slave* (1822) ; *Connaissance générale des inscriptions de la science héraldique* (1830-1835) ; les *Points principaux de la science héraldique* (1841-1849).

BERNE s. f. (bèr-ne — Etym. obscure, on peut même dire ténébreuse ; du tud. *baren*, tenir quelque chose élevé pour le montrer, mot qui se rattache à l'alle. *baren*, *beren*, et au holl. *beuren*, qui signifient élever, hausser, hisser. Voilà pour l'étym. du terme de marine. Quant à *berne*, signifiant un tour joué à quelqu'un, et qui consiste à le faire sauter en l'air sur une couverture, on le fait venir de l'esp. *bernia*, étoffe de laine grossière, en ital. *sbernia*, en vieux fr. *bernie*. Suivant les étymologistes Nicot, Covarruvias, Ménage et Diez, de *Hibernia*, Irlande, parce que cette étoffe se fabriquait dans cette île. Suivant Legouarant et un des continuateurs de Ducange, de l'arabe *burnous*, manteau, étym. qui s'appuie sur cette phrase de Rabalais : *Portoyt BERNE à la moresque*. Jusqu'ici, on ne voit guère comment ces étym. peuvent se rattacher aux deux sens que nous avons rapportés plus haut. M. Delâtre, orientaliste français, ne voit là aucune difficulté ; il tire le mot *berne* de l'écosais *birn*, fardeau, mot dont il trouve une forme très-reconnaissable dans la racine sanscrite *bhri*, d'où les Grecs auraient tiré *phérô*, porter. D'après cette explication, la locution *pavillon en berne* signifierait pavillon hissé en sa place ordinaire, mais roulé en paquet ; de là viendrait le mot *berne*, dans le sens de couverture lourde, pesante, et, par ext., tour joué à quelqu'un en le faisant sauter sur une couverture ; d'où encore les mots *berner*, *bernique*, *berniquet*, etc., etc.). Grande pièce de laine grossière ou d'étoffe quelconque, tenue aux quatre coins, et que l'on tend violemment pour faire sauter en l'air la personne qu'on y a placée : *La couverture du lit d'une fille de ferme fut la BERNE sur laquelle on jeta Sancho Pança*.

Jamais sot ne mérita mieux
D'être poussé d'un coup de berne
Jusqu'à moitié chemin des cieux.

MAYNARD.

— Par anal. Supplée en usage chez les Maures et les Marocains, infligé par trois ou quatre hommes vigoureux qui prennent le

patient par les jarrets, et le lancent en l'air aussi haut qu'ils peuvent.

— Fig. Moquerie, raillerie piquante infligée avec insistance par plusieurs personnes : *Les coups de sifflet du théâtre sont la plus cruelle de toutes les BERNES*.

— Techn. Tonneau où l'on fait fermenter le froment avec lequel se fabrique l'amidon : *Quand une BERNE est remplie, on l'abandonne pendant vingt-quatre heures environ*. (Gaultier de Claubry.)

— Mar. *En berne*, Se dit du pavillon quand il est plié et roulé sur lui-même dans sa longueur, de manière que ses plis, retenus de distance en distance sur la hampe par des liens, ne puissent pas se développer au souffle du vent : la pointe inférieure ou la queue est la seule partie qui flotte librement : *Dans le port, les vaisseaux avaient leurs vergues croisées, leurs pavillons en BERNE*. (B. de St-P.) *Lorsqu'un bâtiment de commerce est en partance, il hisse son pavillon en BERNE, pour appeler son monde à bord*. (De Chesnel.)

— Encycl. Le pavillon mis en berne est un signal de détresse employé par les marins de presque tous les pays. Quand un navire, retardé par les calmes, manque de vivres ou d'eau ; quand la chaleur et les orages ont entr'ouvert sa carène, que les flots l'envahissent, et que les pompes, toujours actives, sont impuissantes à le vider ; quand une épidémie a décimé son équipage et qu'il n'a plus assez de bras valides pour continuer son voyage : dans tous ces cas, il lui faut implorer le secours des hommes ; il met alors son pavillon en berne, et, s'il a de l'artillerie, il tire, de temps en temps, un coup de canon. Dès qu'il aperçoit un bâtiment faisant ce signal, tout commandant de navire n'hésite pas à s'écarter immédiatement de sa route et à lui venir en aide. Quelquefois, cependant, certains officiers ont méconnu cette fraternité maritime, mais il a toujours suffi de la publicité pour corriger cette coupable indifférence. Le pavillon mis en berne est aussi employé comme marque de deuil. C'est ce qui a lieu notamment lorsqu'un navire a perdu son capitaine ou qu'on célèbre à bord quelque cérémonie funèbre. Enfin, les navires de commerce se servent encore du même signal, au moment du départ, pour rappeler à bord leur équipage, et au moment d'arrivée, pour demander un pilote.

BERNE, ville de la Suisse, ch.-l. du cant. et du district de même nom, siège de la diète suisse depuis 1849, et résidence des ambassadeurs ou chargés d'affaires étrangers ; par 25° 5' de long. E., et 46° 57' de lat. N., à 123 kil. N.-E. de Genève, et 440 kil. S.-E. de Paris, sur une presqu'île que l'Aar entoure de trois côtés ; 26,340 hab. presque tous réformés. Université fondée en 1834, lycée académique, gymnase, école de peinture et de dessin ; écoles militaires, des arts et métiers, de sourds-muets, etc. ; hôtel des monnaies, bibliothèque de 45,000 volumes, arsenal, jardin botanique, musée avec belles collections de tableaux, médailles, etc.

Cette ville peut, à juste titre, être rangée parmi les plus élégantes de l'Europe. Ses rues bien ouvertes, bien pavées, et ornées de fontaines, sont arrosées d'eau courante et bordées de maisons construites en belle pierre de taille qu'on tire des environs ; comme elles courent toutes parallèlement de l'E. à l'O., on désigne leurs deux côtés par côté du soleil et côté de l'ombre. (Pour l'histoire de la ville de Berne, v. *canton de Berne*.) Patrie des philosophes Stapfer, Bonstetten, et du grand Haller.

Berne renferme un certain nombre de monuments dignes d'être remarqués ; les principaux sont :

La **CATHÉDRALE** (*Münster*), construite dans le style gothique, de 1421 à 1502, par Mathias Heinz, fils de l'un des architectes de la cathédrale de Strasbourg, par les Gnsiger, père et fils, par Stephan Ahrbigger et quelques autres. Elle se fait remarquer extérieurement par la hardiesse imposante de ses proportions et par une multitude d'aiguilles qui couronnent les arcs-boutants et les contre-forts. Tout autour des combles règne une élégante balustrade à jour dont le dessin change à chaque arc-boutant. Le grand portail offre trois entrées, dont la principale est fermée par une grille en fer, décorée des écussons des principales familles bernoises. La porte occidentale est ornée de sculptures très-intéressantes, que l'on attribue à un artiste westphalien, nommé Erhard König ou Kung, et qui représentent, entre autres sujets : le *Jugement dernier*, les *Prophètes*, les *Apôtres*, les *Vierges sages* et les *Vierges folles*. Le grand portail est surmonté d'une tour inachevée, qui n'a pas moins de 62 m. 50 de haut ; elle est flanquée de deux tourelles à jour, dans lesquelles sont pratiqués des escaliers de 223 marches, qui conduisent à la galerie supérieure, où se tient, nuit et jour, un gendarme chargé de sonner les heures et de donner l'alarme en cas d'incendie. Cette tour renferme les cloches, dont la principale, pesant 203 quintaux environ, passe pour être la plus grosse bourdon de la Suisse. La cathédrale mesure à l'intérieur 52 m. de long sur 26 m. de large. Comme toutes les églises appropriées au culte protestant, elle a été dépouillée de la plupart des ornements qu'elle avait reçus pendant la période catholique. On y remarque encore les sculptures des stalles du chapitre et les peintures des vitraux du chœur. Une des ces pein-